

POUR UN *THESAURUS*
MEDIAE ET RECENTIORIS LATINITATIS

Aspects techniques

ALDO DURO

Dans son rapport, M. Gregory a fait une analyse exhaustive et pénétrante des résultats, très intéressants, que nous avons obtenus réunissant dans une seule liste les index des traductions médiévales en latin des oeuvres d'Aristote, Platon, Avicenne, et les glossaires ou concordances d'autres ouvrages.

Je dois seulement ajouter de brèves notices sur les critères suivis et les difficultés rencontrées dans la préparation et l'élaboration de ce projet; ce qui m'offrira l'occasion d'insister sur quelques problèmes à caractère plus strictement lexicographique, qu'il faudra résoudre au plus tôt si on désire avancer plus aisément dans nos activités futures.

Tout d'abord, quelques renseignements et éclaircissements extérieurs. La liste unifiée enregistre tous les mots, même les noms propres, qui sont contenus dans les index des oeuvres choisies, à l'exception des mots grammaticaux suivants: *a(b)*, *abhinc*, *absque*, *ac*, *ad*, *adhuc*, *aliqui*, *aliquis*, *aliquo* adv., *aliquot*, *an*, *ante*, *antea*, *antequam*, *at*, *atque*, *aut*, *autem*, le numéral *mille*, et les pronoms personnels et adjectifs possessifs (qui, d'autre part, sont donnés seulement par les concordances électroniques).

Dans la phase successive de comparaison entre notre liste et les dictionnaires, nous n'avons pas considéré les noms propres,

soit parce qu'ils ne sont pas significatifs pour notre objectif, soit parce que les différents lexiques, surtout ceux du latin médiéval, ne les enregistrent pas d'une façon systématique et cohérente. Nous avons négligé aussi les formes qui, présentes dans les traductions et par conséquent dans les glossaires respectifs, ne peuvent être considérées comme des hellénismes mais des translittérations de véritables mots grecs, en général faisant partie de phrases grecques entières, translittérées dans le texte, et donc reproduites textuellement, sans être lemmatisées, dans l'index: par ex. *antropisi*, qui reproduit le datif pluriel grec ἀνθρώποισι «aux hommes», ou *meleten*, translittération du grec μελέτην, accusatif de μελέτη «soui».

En revanche, nous avons tenu compte de tous les lemmes qui, même s'ils sont des adaptations ou des transcriptions du grec, doivent être considérés des hellénismes déjà acquis, ou destinés à être acquis, par le lexique latin, et, à travers le latin, par les différentes langues de culture: *allegoria* et *allegorizo*, *amphibolia*, *anaphora*, *anagoge*, *apophthegma*, etc. Les mots translittérés sans l'adaptation phonétique (je me réfère évidemment aux éditions employées par nous), tels que *apoikia*, *askesis*, *autarkeia*, ont été cherchés dans les dictionnaires même sous les formes régulièrement adaptées *apoecia*, *ascesis*, *autarcia*.

Avec les exclusions des noms propres et des hellénismes bruts, on n'arrive pas encore à 422, qui est le nombre des lemmes non considérés dans la liste. Nous avons exclu aussi (sauf quelque involontaire omission) tous les allographes, c'est-à-dire les variantes graphiques, dont je vais parler d'ici peu; les doubles provenant de graphies irrationnelles telles que *mymus* pour *mimus*, *athomus* pour *atomus*, ou *metafora* et *methaphora* pour *metaphora*; les formes altérées par épenthèse ou, au contraire, par la chute d'une consonne de l'original grec (comme *akomia* et *monosticus* qui se rencontrent

dans la version de la *Politique* d'Aristote en correspondance des mots grecs ἀκοσμία et μωνωτικός; les mots-fantôme qui quelquefois sont offerts par les apparats critiques, tels que *ankisnus*, *anrikisnus*, *antikisnus*, *anchimenbris*, *mabrancane* et *mambrocicane*, etc.; et, finalement, les véritables fautes de lemmatisation, bien que très rares, telles que *absorbo* pour *absorbeo*, *adiuveo* pour *adiuvo*, *mercimonia -ae* au lieu de *mercimonium* (la première a été incluse dans la liste unifiée; les deux autres, qui proviennent respectivement de l'index de la *Métaphysique* et du glossaire de Firmicus Maternus, ont été corrigées déjà lors de la préédition).

Au début, nous avions cru pouvoir envoyer à la perforation les différents index tels qu'ils se trouvaient. Mais bien vite nous nous sommes rendu compte que cela n'était pas possible, car la difformité des critères, non seulement morphologiques mais aussi phonétiques et graphiques, avec lesquels ils avaient été compilés, rendait extrêmement difficile l'unification. Il a donc été nécessaire, tant en phase de préédition, que par des interventions successives pendant l'élaboration de la liste unifiée, de pourvoir à uniformiser ce qui n'était pas conforme. Ces interventions ont été pourtant réduites au minimum. On a respecté, par ex., toutes les allographes du type *appono/adpono*, ou *mendacium/mendatium* (mais, dans la liste, une seule des deux formes a été considérée, tandis que l'autre a été résolue par un renvoi). Par contre, on a remplacé partout *j* par *i*, et on a distingué graphiquement *u* de *v*, étant donné que, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'usage d'écriture ou de conventions typographiques qu'on peut modifier sans crainte de commettre un abus.

Plus complexe s'est révélée la question de la diphtongue *ae*. Nous n'avons pas eu l'intention de résoudre dès le début si *amice* ou *metrice* de quelques textes était réellement *amicae* ou *amice*, *metrice* ou *metricae* (opposition non seulement entre différentes gra-

phies, mais aussi entre unités lexicales différentes: substantif ou adjectif et adverbe). Mais il n'était pas possible de ne pas transformer en *aequalis*, *aetas*, *aeternus* les graphies *equalis*, *etas*, *eternus* de quelques index, opposées aux graphies *ae...* d'autres; si nous ne l'avions pas fait, une bonne partie des occurrences de ces mots échappait à l'enregistrement, du fait que notre épouillement était limité aux lettres *A* et *M* et ne considérait pas la lettre *E*. Il est superflu de rappeler ici que *equus* et *aequus* représentent des lemmes bien distincts, sans aucun rapport ni étymologique ni sémantique.

Au niveau morphologique, nos interventions ont été plus radicales, à cause de l'absence de critères uniformes entre les compilateurs des glossaires. En particulier:

a) les verbes ont été mis en vedette par nous toujours dans la forme du présent de l'indicatif, et les substantifs, les adjectifs, les pronoms dans la forme du nominatif singulier (c'est la règle suivie par la plupart des index, mais elle a eu des exceptions);

b) les verbes passifs ont été ramenés à la forme active, si telle était la forme en usage dans le latin classique et tardif; par contre, on a gardé la forme passive en vedette pour très peu de verbes, quand le passif acquiert une signification spéciale par rapport à l'actif (même chose, bien sûr, pour les déponents);

c) les comparatifs et superlatifs ont été ramenés au positif, excepté les irréguliers (*anterior*, *melior*, *maius*, *maxime*, etc.).

Ces rapides allusions aux difficultés que nous avons rencontrées pour effectuer la fusion des différents index, seront suffisantes, je pense, pour justifier la recommandation, que je désire adresser aux compilateurs d'index et de glossaires, d'observer une uniformité et une cohérence de critères plus rigoureuses; et l'invitation, adressée aux auteurs de dictionnaires latins, de viser à une standardisation plus universelle des méthodes de lemmatisation.

Le fait que les lexiques du latin médiéval (tels que le Blaise *Medii aevi* et le Latham 1975 que nous avons consultés) préfèrent mettre en vedette le verbe à l'infinitif plutôt qu'au présent de l'indicatif, peut avoir une justification scientifique; mais pour toute la série des problèmes épineux concernant le traitement des comparatifs et superlatifs, des adverbes, des participes présents et passés employés comme adjectifs, des adjectifs neutres substantivés — bref, de toutes les formes qui, dans les dictionnaires, sont considérées et traitées comme des sous-lemmes, recevant par les uns une autonomie qui est leur niée par d'autres —, il serait souhaitable qu'il y avait plus d'accord. Je trouve particulièrement discutable la solution (programmatische dans quelques dictionnaires) de confiner en position subordonnée, comme sous-vedettes du verbe originaire, des adjectifs tels que *acutus*, *altus*, *aptus*, *attentus*, *mansuetus*, qui sont bien des participes pour ce qui est de leur dérivation étymologique, mais certainement pas pour ce qui est de leur signification et de leur fonction.

Les difficultés sont accrues par l'usage — qui heureusement n'est pas suivi par tout le monde — de compiler les glossaires de la façon la plus dépouillée possible, en dressant la liste des lemmes sans indiquer, même là où cela serait nécessaire, la signification ou la pluralité des significations; ce qui pourrait souvent être obtenu avec la simple citation d'un très bref contexte. Nous ne nous lasserons jamais, comme usagers de ces très utiles instruments de consultation, de demander à leurs auteurs un supplément d'utilité, qu'on peut atteindre sans trop d'efforts, en se limitant à:

1. fournir pour tous les homographes une indication de la catégorie grammaticale, ou une suggestion morphologique, ou encore une traduction synonymique qui les distingue immédiatement (par ex., au lieu d'écrire seulement *adeo*, *artus*, *aula*, *minor*, on pourra écrire «*adeo* adv.», «*artus* -us», «*aulla* = olla», «*minor*

-*aris*», pour les différencier des homographes — peu importe s'ils sont effectivement présents ou seulement possibles — *adeo -is*, *artus* adj., *aulla* = *aula* 'court', *minor -oris*);

2. accompagner les renvois de chaque occurrence d'un petit contexte, dans tous les cas où celui-ci peut être une aide pour éclaircir la signification ou l'emploi, même syntaxique, d'un mot;

3. éviter toute ambiguïté qui peut surgir lorsqu'on n'observe pas les règles de lemmatisation les plus communes.

Surtout sur ce dernier point, il me semble bon de donner quelques exemples qui sont justement suggérés par l'expérience qui fait l'objet de ces rapports.

Une fois qu'on a décidé que les verbes (sauf les déponents et les passifs dotés d'une signification très particulière) doivent toujours être mis en vedette sous la forme active, et que les comparatifs et superlatifs doivent en général être ramenés au positif, l'observation cohérente de ces règles évitera au lecteur de recourir à l'examen direct du texte pour vérifier si *angor* de l'index est le substantif *angor -oris* ou le passif du verbe *ango*; ou pour savoir si *amplior* est le passif d'*amplio* ou bien le comparatif d'*amplus*.

Ou encore: si l'adjectif est constamment enregistré au nominatif singulier masculin, le lecteur ne sera pas induit dans l'erreur de croire que *meditativa* de Thémistius ou *machinativa* des *Analytica posteriora* sont des substantifs féminins, alors qu'ils sont respectivement le féminin de l'adjectif *meditativus* et *machinativus* (et c'est ainsi qu'on devait les lemmatiser); ou que *ambulatorium* du *Periermenias* est un neutre substantivé, alors qu'il est un véritable adjectif, référé à un substantif neutre.

Cette nécessité d'une standardisation des critères de lemmatisation devient encore plus forte et impérative lorsqu'il s'agit de constituer une liste de lemmes destinée à être utilisée comme guide pour une lemmatisation, voire même pour une élaboration auto-

matique de textes, index, dictionnaires; et encore plus, si l'on se propose de créer un «dictionnaire de machine» à l'usage de plusieurs centres de recherche. Les points en discussion, sur lesquels il faudra bien arriver à un accord, si l'on veut éviter la confusion à l'intérieur et l'isolement à l'extérieur, sont nombreux; mais les plus graves, à mon avis, ceux qui offrent les occasions de doute les plus fréquentes, sont les suivants:

1. constituer la liste, la plus complète possible, des homographes du lexique latin (il faudra préalablement fixer les limites de la latinité qu'on veut explorer, parce que l'homographie s'accroît avec le temps et avec l'enrichissement du lexique), et déterminer d'un commun accord la façon de les marquer;

2. énoncer des règles, les plus rationnelles et mécaniques possible, pour le traitement des participes-adjectifs, ainsi que celui des adjectifs et des participes neutres substantivés;

3. décider d'assigner à l'adverbe, sans exceptions, un lemme propre, distinct de l'adjectif;

4. s'accorder pour l'indépendance ou pour la non-autonomie du comparatif et du superlatif par rapport à l'adjectif (ou adverbe) au positif, distinguant le cas de la comparaison régulière du cas de la comparaison irrégulière;

5. fixer des règles de conduite pour les mots à fonction double (tels que *supra* adv. et prép., ou *amicus* subst. et adj.), et pour les substantifs qu'on appelle «mobiles», comme *dominus* / *domina* ou *magister* / *magistra*.

Sur quelques uns de ces points l'accord ne sera pas difficile; pour d'autres, il y aura certainement quelques contrastes d'opinions, qui toutefois pourront être résolus et surmontés grâce au bon sens et à la bonne volonté de tous.